



**POUR BERCY,
LA FUSION SPF ET ENREGISTREMENT
C'EST MAINTENANT !!!**

A l'issue du groupe de travail du 19 mai 2014 sur le rattachement de l'enregistrement à des services de publicité foncière (déclaration liminaire et compte rendu en ligne sur le site national), les éléments de cartographie ont été communiqués à la demande de la CGT Finances Publiques.

Ces éléments qui seront étudiés lors du prochain groupe de travail du 6 octobre démontrent qu'un certain nombre de services devraient être appelés à déménager à plus ou moins long terme.

En effet, des documents préparatoires à ce groupe de travail il ressort que :

- *"la cible d'organisation devrait tendre à retenir un service de publicité foncière et de l'enregistrement par département, sauf circonstances locales particulières tenant notamment à la taille et au tissu du département" ;*
- *"le transfert de la mission d'enregistrement vers un SPF devra s'accompagner du transfert des emplois correspondants. Les emplois seraient banalisés au sein d'un SPF-E".*

Si la garantie de priorité pour suivre la mission est présentée, les conditions de maintien à résidence pour les agents qui ne suivent pas la mission restent floues et devront être précisées.

Ainsi,

- si vous êtes actuellement en poste dans un pôle enregistrement qui n'est pas localisé dans le SPF du chef lieu,
 - si vous êtes en poste dans un SPF qui n'est pas situé au chef lieu du département,
- vous pourrez être amené soit à suivre la mission au chef lieu du département, soit à changer de métier sur votre RAN.

Le cursus de formation présenté serait mis en place **dès 2015**. Il prévoit de *"permettre aux agents de disposer d'une vision de l'ensemble des missions du service de publicité foncière et de l'enregistrement afin de situer leur environnement professionnel et acquérir, quelle que soit leur origine, une connaissance générale des travaux du service"*.

Ou est passée la garantie de respect des métiers affirmée lors du précédent GT ?

Dans ce contexte, et tout en réaffirmant son opposition à tous rattachements SPF/pôles enregistrement qui, n'apporteront pas de réelles plus-values aux missions, mais une dégradation supplémentaire des conditions de travail des agents, la CGT Finances Publiques exige :

- **le maintien et le respect du maillage territorial au service des usagers,**
- **le renforcement de ces services par la création des emplois nécessaires,**
- **le respect des droits et garanties des agents des finances publiques.**

La CGT Finances Publiques vous tiendra bien évidemment informé des suites de ce groupe de travail et vous invite d'ores et déjà à lui faire part de vos observations et commentaires à l'adresse suivante : cgt@dgfip.finances.gouv.fr (objet : SPF- Enregistrement).